

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE

D'AUBIN

Séance du 22 septembre 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt deux septembre à 19 h 00, le Conseil Municipal d'AUBIN, dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie d'AUBIN, sous la présidence de M. Jean-Claude GRANIER, Maire.

Etaient présents : MM. Jean-Claude GRANIER – Bernard FABRE – Mme Aurélie MOULY – M. Jérôme LOZANO (arrivé au point n° 2) - Brigitte CUESTA – M. Philippe AUPETIT – Mme Maryline SALVAN – M. Maurice COUDERC – Mmes Catherine RAYNAL - Marie-Laure FARACO – Alexandra DAUSSE – MM. Sébastien FONTAINE – Ambdillah BACAR - Gérald RIVIERE – Mme Charlène CUESTA – M. Bernard AUGIER – Mmes Christine TEULIER - Michèle PLEINECASSAGNE – Michèle MACALUSO – M. Laurent ALEXANDRE.

Procurations : M. Lionel AULANIER à M. Jean-Claude GRANIER,
Mme Agnès GARROUSTE à Mme Maryline SALVAN,
Mme Laura HERNANDEZ-FARJARDO à M. Bernard FABRE.

Conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme Charlène CUESTA ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Objet : Programme Façades - Subventions.

Monsieur le Maire expose que suite à la réunion de la Commission Façades du 09/09/2026, il est proposé d'attribuer les subventions d'aide aux façades suivantes :

N° DOSSIER	NOM PRENOM	ADRESSE	SECTEUR	TRAVAUX ELIGIBLES	MONTANT SUBVENTION	% SUBVENTION
2026-1	POZO Marie-Josée	8 rue Bombarel	non ciblé	10 574,58 €	1 000,00 €	9,5
2026-2	VAISSE Florence	4 rue Bombarel	non ciblé	8 000,00 €	1 000,00 €	12,5
2026-3	DEXMIER Jean-Paul	4 rue Edouard Vaillant	ciblé	4 500,00 €	2 000,00 €	44,4
2026-4	KAZMA Didier	22 Tramons-Bas	non ciblé	30 591,40 €	1 000,00 €	3,3

Le Conseil Municipal,

Après avoir délibéré,

DECIDE d'attribuer les subventions précitées.

La présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en l'Hôtel de Ville, les jours, mois et an susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération Transmise à la Sous-Préfecture le **23 septembre 2026**.

Publiée ou Notifiée le **23 septembre 2026**.

Le Maire soussigné certifie sous sa responsabilité que le présent acte est exécutoire.

La Secrétaire,



Charlène CUESTA



Pour extrait conforme,

Le Maire,



Jean-Claude GRANIER